CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90414** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/03/2011

Raison sociale : GUILBAUD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/07/2024

Capital : 42 688

6 RUE VICTOR SCHOELCHER
ZAC DU PARC D ACTIVITES COLGUEN
29900 CONCARNEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CONCARNEAU 531 168 169 RCS

Siret : 531 168 169 00039

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 45592 G

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5075642604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5075642604

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/07/2026

Téléphone : 02 98 97 00 98 **Fax :**

Portable : 0644304618

Responsabilité légale :
GUILBAUD SAS LE ROUX STEPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL / PERON MATHILDE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sas-guilbaud.fr

E-mail : contact@sas-guilbaud.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 689 205 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	10	24/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E90414** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE **23/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/03/2011
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/07/2024
Capital : 42 688

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CONCARNEAU 531 168 169 RCS

Siret : **531 168 169 00039**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 45592 G

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5075642604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5075642604

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/07/2026

Raison sociale : **GUILBAUD**

6 RUE VICTOR SCHOELCHER
ZAC DU PARC D ACTIVITES COLGUEN
29900 CONCARNEAU

Téléphone : 02 98 97 00 98 **Fax :**
Portable : 0644304618

Site Internet : http://www.sas-guilbaud.fr
E-mail : contact@sas-guilbaud.fr

Responsabilité légale :
GUILBAUD SAS LE ROUX STEPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL / PERON MATHILDE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	24/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.